



Le Pacte du Millénaire pour le développement

En septembre 2000, les dirigeants du monde, réunis sous l'égide des Nations Unies, ont adopté la Déclaration du Millénaire, engageant ainsi leurs pays à consentir des efforts plus importants au plan international en vue de réduire la pauvreté, d'améliorer la santé et de promouvoir la paix, les droits de l'homme et un environnement durable. Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui sont le fruit de cette déclaration, sont spécifiques et mesurables. L'un d'entre eux vise à réduire, d'ici 2015, l'extrême pauvreté qui accable toujours plus d'un milliard de personnes de par le monde. Ces Objectifs, et l'engagement pris par les pays riches et pauvres de les atteindre, ont été énoncés dans le Consensus de Monterrey qui s'est dégagé à l'issue de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, en mars 2002, et réaffirmés lors du Sommet mondial sur le développement durable et du lancement du cycle de Doha sur le commerce international.

Les dirigeants du monde entier, venus de pays riches ou pauvres, sont convenus de considérer que la conférence de Monterrey les engageait collectivement au service d'objectifs communs de développement. Cet engagement constitue le fondement du Pacte du Millénaire pour le développement que nous proposons ici. Ce pacte doit permettre à la communauté mondiale de coordonner ses efforts pour aider les pays pauvres à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Il appelle toutes les parties prenantes à associer leurs efforts afin d'assurer la réalisation de ces Objectifs, dans un système de responsabilité partagée. Les pays pauvres peuvent ainsi réclamer aux pays riches une augmentation de l'aide et un meilleur accès au marché. Les populations de ces pays pauvres sont en mesure de demander des comptes aux responsables politiques de leur pays au regard de l'avancée des objectifs de réduction de la pauvreté dans les délais impartis. Les donateurs, quant à eux, peuvent appeler à une meilleure gouvernance dans les pays pauvres, ainsi qu'à une plus grande responsabilité financière dans l'utilisation de l'aide fournie.

Pourtant, malgré les engagements admirables pris lors de l'Assemblée du Millénaire et des réunions internationales plus récentes, des dizaines de pays méritent une attention urgente (dans cet en-

semble, le rapport en distingue deux catégories : les « prioritaires » et les « absolument prioritaires ») parce qu'ils s'éloignent dangereusement de la voie à suivre pour atteindre les Objectifs. Le présent Pacte n'en est que plus essentiel. Les forces du développement à l'œuvre dans le monde – expansion des marchés, progrès technologique, avancée de la démocratie – profitent à une grande partie de la planète. Mais elles laissent aussi à l'écart des centaines de millions de personnes parmi les plus pauvres. Or, le délai restant à courir pour la réalisation des Objectifs est de seulement douze ans. Et la bonne gouvernance ou l'efficacité des institutions politiques dans les pays les plus pauvres, quoique indispensables, ne suffiront pas. Les pays riches doivent, comme ils en ont fait la promesse, débloquer un financement beaucoup important et instaurer de meilleures règles de fonctionnement du système international, afin que les Objectifs du Millénaire pour le développement puissent être atteints dans les pays les plus pauvres.

Cette ambition passe d'abord par la reconnaissance de la nécessité pour chaque pays de suivre sa propre stratégie de développement, en fonction de ses besoins particuliers. Il importe évidemment que ces stratégies nationales se fondent sur des données fiables, des compétences solides et un système de contrôle et d'évaluation adéquat. A l'intérieur de ces limites, néanmoins, les pays pauvres ont besoin d'une marge de manœuvre vis-à-vis des donateurs afin de concevoir une action publique appropriée aux réalités locales. Sans réelle appropriation par les pays concernés, les programmes nationaux ne seront pas adaptés à ces conditions locales, pas plus qu'ils ne seront politiquement durables. Ces programmes doivent également respecter les droits de l'homme, soutenir l'État de droit et inciter à une mise en œuvre honnête et effective. Une fois ces conditions remplies, les pays pauvres devraient pouvoir compter sur une aide bien plus conséquente de la part des pays riches, tant sur un plan financier que dans l'adoption de règles du jeu plus justes en matière de commerce, de finances, de science et de technologie.

DONNER LA PRIORITÉ AUX PAYS MARGINALISÉS

Le Pacte du Millénaire pour le développement doit en priorité se concentrer sur les pays qui rencontrent

Le Pacte du Millénaire pour le développement a été rédigé en coopération par l'équipe du *Rapport mondial sur le développement humain* et par les coordinateurs des équipes de travail du Projet du Millénaire, avec la participation d'autres personnalités associées à ce projet.

Tout en profitant de façon systématique à certaines régions du monde, la mondialisation tient d'autres régions, ainsi que maintes catégories de population à l'intérieur des pays, à l'écart de ses bienfaits

les plus grands obstacles dans la réalisation des Objectifs, c'est-à-dire sur ceux où le niveau de développement humain est le plus faible et dont les progrès au cours des dix dernières années ont été les plus lents (chapitre 2). Pour ces pays, les réformes politiques et une aide au développement accrue sont essentielles.

Au cours des années quatre-vingt et d'une bonne partie des années quatre-vingt-dix, beaucoup des efforts de développement consentis par les institutions financières internationales et les grands pays donateurs étaient inspirés par l'idée selon laquelle les forces du marché placeraient l'ensemble des pays pauvres sur la trajectoire d'une croissance économique capable de s'auto-entretenir. La mondialisation était considérée comme le nouveau moteur du progrès économique à l'échelle planétaire. On pensait que les pays pauvres seraient en mesure d'accéder à la croissance économique dès lors qu'ils adopteraient une bonne gouvernance économique, fondée sur les préceptes de stabilité macro-économique, de libéralisation des marchés et de privatisation des activités économiques. Cette croissance, à son tour, était censée apporter de larges améliorations dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'alimentation, du logement et de l'accès aux infrastructures de base, telles que l'eau courante ou les installations sanitaires, améliorations permettant ainsi à ces pays de se libérer du joug de la pauvreté.

Même si cette vision optimiste s'est révélée largement inopérante pour des centaines de millions de pauvres, elle demeure largement pertinente pour une grande partie du monde. Malgré les protestations qui s'élèvent depuis quelques années contre la mondialisation, les forces du marché mondial contribuent à la croissance économique – et à la réduction de la pauvreté – en Chine, en Inde et dans des dizaines d'autres pays en développement. Des milliards d'êtres humains bénéficient de niveaux de vie plus élevés et vivent plus longtemps grâce aux forces du marché mondial et aux politiques nationales qui contribuent à les maîtriser.

Cependant, tout en profitant de façon systématique à certaines régions du monde, la mondialisation tient d'autres régions, ainsi que maintes catégories de population à l'intérieur des pays, à l'écart de ses bienfaits. Dans les années quatre-vingt-dix, la plupart des pays de l'Est et du Sud asiatiques ont enregistré une amélioration spectaculaire de leur niveau de vie. Cependant, des pans entiers de l'Afrique subsaharienne, une partie de l'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants (CEI), et de nombreux pays d'Amérique latine et du Proche-Orient n'ont rien connu de tel. En outre, les épidémies, et en particulier le VIH/sida, touchent beaucoup plus ces pays laissés pour compte des

bienfaits de la mondialisation et les enfoncent encore un peu plus – entraînant les pauvres dans le cercle vicieux de la misère et de la maladie.

Même des économies puissantes et en expansion – le Brésil, la Chine, l'Inde, le Mexique – renferment des régions extrêmement pauvres, peu touchées par la croissance nationale. Le progrès économique et social oublie aussi souvent des minorités ethniques et raciales, et même des majorités – en particulier les jeunes filles et les femmes, victimes de discrimination sexuelle restreignant leur accès aux écoles, aux services publics, à l'emploi et à la propriété privée.

Ainsi, bien que la mondialisation (en s'appuyant sur la bonne gouvernance économique) permette d'améliorer le niveau de vie dans une grande partie du monde, des centaines de millions de personnes voient leur situation économique se détériorer au lieu de progresser. Et plus d'un milliard d'êtres humains doivent, pour survivre, combattre jour après jour les fléaux de la faim et de la maladie.

De nombreuses raisons expliquent pourquoi le développement économique continue d'ignorer nombre des régions et des individus les plus pauvres. L'une des plus courantes est la mauvaise gouvernance. Lorsque les gouvernants sont corrompus, incompétents, ou qu'ils ne se montrent pas responsables envers leur population, les économies nationales se délitent. Lorsque les inégalités de revenus sont très élevées, les riches ont souvent la mainmise sur l'appareil politique, et se préoccupent peu des pauvres, empêchant ainsi une large répartition du développement. De même, si les États s'abstiennent d'investir correctement dans la santé et l'éducation de leur population, la croissance économique finira par s'enrayer, faute de main-d'œuvre qualifiée et en bonne santé. En l'absence d'une gouvernance saine en termes de politique économique, de droits de l'homme, de bon fonctionnement des institutions et de participation démocratique à la vie politique, aucun pays à faible développement humain ne peut espérer voir ses efforts de développement aboutir sur le long terme, ni s'attendre à bénéficier d'une aide accrue de la part des pays donateurs.

Bien des observateurs se contenteraient certes d'expliquer doctement aux pauvres qu'ils doivent améliorer eux-mêmes leur situation, mais la plupart des pays pauvres se trouvent en fait confrontés à des problèmes structurels graves, qui échappent – et de loin – à leur contrôle. Ces problèmes tiennent souvent au système international des échanges, par exemple lorsque les pays riches bloquent les exportations agricoles des pays pauvres ou subventionnent lourdement leurs propres agriculteurs, avec pour effet de déprimer les cours mondiaux. Les pays pauvres sont également confrontés aux barrières commerciales des pays riches lorsqu'ils veulent ex-

porter des textiles et des vêtements, des produits alimentaires transformés, des boissons ou d'autres produits sur lesquels ils pourraient détenir un avantage concurrentiel. En outre, nombre d'entre eux sont paralysés par une dette extérieure gigantesque héritée des gouvernements précédents, dette dont les efforts d'allègement en cours sont trop faibles et trop tardifs.

La géographie fournit une autre explication majeure de l'échec du développement économique. De nombreux pays pauvres sont tout simplement trop petits et trop isolés géographiquement pour attirer les investisseurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers. Le Malawi, petit pays enclavé de 11 millions d'habitants et au revenu annuel par habitant de 240 dollars (800 dollars en termes de parités de pouvoir d'achat), présente un faible intérêt pour la plupart des investisseurs étrangers potentiels. Avec un PIB d'environ 2,6 milliards de dollars, l'économie de ce pays est comparable à celle d'une petite ville d'un pays riche, où vivraient, par exemple, 85 000 personnes disposant d'un revenu annuel moyen de 30 000 dollars. Confrontés à des coûts de transport très élevés, et éveillant un intérêt quasi nul auprès des entreprises internationales susceptibles de tourner leur production vers ces marchés intérieurs exigus, de tels pays sont laissés pour compte par la mondialisation.

Les pays pauvres et difficiles d'accès comme le Mali se rattachent généralement à l'économie mondiale en produisant un petit nombre de matières premières traditionnelles. Cependant, la lenteur de la croissance du marché mondial de ces produits, l'absence de progrès technologique dans ces activités et la tendance des cours mondiaux à la volatilité et à la baisse offrent un socle bien trop précaire pour induire le progrès économique. Cette forte dépendance structurelle vis-à-vis d'un petit nombre de matières premières d'exportation ne laisse aucune chance de succès à long terme. Cette situation affligeante est celle d'une grande partie de l'Afrique subsaharienne, de la région andine et de l'Asie centrale.

Ces difficultés structurelles sont exacerbées par une croissance démographique d'autant plus rapide que le développement humain est faible. Ces défis peuvent nuire gravement à l'accès aux terres cultivables et accélérer la dégradation de l'environnement (déboisement, dégradation des sols, épuisement des réserves halieutiques et diminution des réserves d'eau douce).

À ces barrières géographiques, cette dépendance vis-à-vis des matières premières et ces tensions démographiques viennent souvent s'ajouter le lourd fardeau de maladies telles que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme – ou d'autres contraintes biophysiques telles que des sols épuisés ou des écosystèmes dégradés. Les pays riches et les institutions

économiques qu'ils contrôlent peuvent se focaliser sur la bonne gouvernance lorsqu'ils déterminent la répartition de leur aide. Mais trop souvent, ils font l'impasse sur les autres défis que doivent relever nombre des pays les plus pauvres, notamment parce qu'eux-mêmes n'ont jamais été assaillis par des maladies tropicales endémiques telles que le paludisme. Trop de décideurs de ces pays riches, ne comprenant pas les forces structurelles à l'œuvre en profondeur, restent persuadés que les pays pauvres ne font pas assez d'efforts pour se développer.

DES SEUILS CRITIQUES POUR ÉCHAPPER À LA PAUVRETÉ

Ces obstacles structurels laissent les pays qui s'y heurtent s'enliser dans les pièges de la pauvreté. Néanmoins, même dans des conditions aussi précaires, il reste des raisons d'espérer. Les maladies, l'isolement géographique, la fragilité des écosystèmes, la sur-dépendance vis-à-vis des matières premières d'exportation et la rapidité de la croissance démographique appellent des solutions pratiques et éprouvées. Ces solutions supposent notamment des changements de politique de la part des pays riches, et des investissements beaucoup plus importants dans l'infrastructure, la lutte contre les maladies et la durabilité de l'environnement de la part des pays pauvres, épaulés par une aide financière plus grande des pays donateurs. C'est de cette double nécessité que procède le Pacte du Millénaire pour le développement : sans lui, les pays pauvres resteront pris dans la nasse de la pauvreté, et leur croissance économique demeurera faible ou négative.

La croissance économique contribue à vaincre la pauvreté de deux manières. Tout d'abord, elle augmente directement le revenu moyen des ménages. Lorsque les familles qui vivent en dessous du seuil de pauvreté profitent de l'augmentation moyenne du revenu national, l'étendue de l'extrême pauvreté monétaire (c'est-à-dire la part de la population ayant moins d'un dollar par jour pour vivre) baisse mécaniquement. Dans l'histoire économique, la croissance a ainsi souvent permis aux populations démunies de s'élever au-dessus du seuil de pauvreté.

Pourtant, ces bienfaits ne sont pas automatiques. Ils peuvent être réduits à néant si les inégalités de revenus augmentent et si les pauvres ne sont pas invités au partage des fruits de la croissance. Ce phénomène a été observé dans de nombreux pays ces dernières années. Ainsi le Pacte privilégie-t-il les actions qui permettent aux populations pauvres de bénéficier de la croissance globale, en mettant l'accent sur l'élargissement de leur accès aux capitaux essentiels. Il s'agit notamment de garantir la sécurité des baux agricoles, de faciliter la création de petites

C'est de cette double nécessité que procède le Pacte du Millénaire pour le développement : sans lui, les pays pauvres resteront pris dans la nasse de la pauvreté, et leur croissance économique demeurera faible ou négative

Les investissements publics au service des populations pauvres stimulent la croissance économique, qui de son côté confère un caractère durable à ces investissements

entreprises, de favoriser les exportations de produits nécessitant une forte main-d'œuvre et d'élargir l'accès aux microcrédits. Il est à noter que c'est lorsque les inégalités de revenus initiales sont faibles que la croissance économique réduit le plus la pauvreté monétaire.

Cette croissance agit aussi de manière indirecte : elle diminue la pauvreté non monétaire en augmentant les revenus de l'État, et en permettant ainsi d'accroître les investissements publics en faveur de l'éducation, l'infrastructure de base, la lutte contre les maladies et la santé (en particulier concernant les soins maternels et pédiatriques). En plus d'atténuer la pauvreté non monétaire, ces investissements accélèrent la croissance économique en relevant la qualification et la productivité de la main-d'œuvre – et donc les revenus marchands des pauvres.

La croissance économique n'est certes pas la panacée contre la pauvreté non monétaire, mais elle contribue puissamment à lutter contre ce fléau, dès lors que l'action publique fait en sorte que les populations pauvres bénéficient de ses retombées. Certains pays pauvres ont réalisé des progrès spectaculaires dans l'éducation et la santé en élevant ces domaines au rang de priorités. Néanmoins, seule la croissance peut pérenniser ces progrès, car tôt ou tard, dans une économie en stagnation, le déficit budgétaire finit par éclipser les autres considérations. En bref : les investissements publics au service des populations pauvres stimulent la croissance économique, qui de son côté confère un caractère durable à ces investissements.

L'égalité des sexes joue un rôle central dans chacun de ces domaines. Les liens très forts qui unissent, la productivité, la santé des mères et des filles – y compris les soins gynécologiques et obstétricaux –, et l'éducation des filles sont trop souvent neutralisés par un manque d'émancipation des femmes. Les filles qui ont reçu une instruction scolaire se marient plus tard que les autres ; elles ont moins d'enfants, qui eux-mêmes seront plus instruits et en meilleure santé. Et leurs revenus sont plus élevés sur le marché du travail. Si l'on empêche les filles d'aller à l'école ou si les femmes instruites n'ont pas la possibilité de participer pleinement au marché du travail, ces avantages potentiels sont gaspillés. Si les investissements publics dans les infrastructures de base, telles que l'eau potable, ne tiennent pas compte des besoins des femmes, celles-ci peuvent alors être condamnées à passer plusieurs heures par jour à aller puiser de l'eau, alors qu'elles pourraient participer de façon plus productive à la vie de la société. Lorsque les femmes n'ont pas leur mot à dire dans les décisions du ménage, les synergies entre la productivité, la santé et l'éducation sont entravées. L'égalité sociologique entre les sexes est donc plus qu'une

forme de justice sociale : c'est une condition du développement.

Pour les pays embourbés dans les pièges de la pauvreté, la croissance ne viendra pas d'elle-même et les investissements intérieurs en faveur du développement humain seront inopérants. Pour sortir de ces ornières, ces pays ont besoin d'un financement beaucoup plus conséquent de la part des donateurs, afin de pouvoir investir bien davantage dans la santé, l'éducation, l'agriculture, l'eau et l'hygiène publique, et d'autres infrastructures clefs, et cela, avant même que ne survienne la croissance économique. Ces investissements sont essentiels pour jeter les fondations d'une croissance économique durable.

Le message est simple : pour échapper aux pièges de la pauvreté, les pays doivent atteindre certains seuils critiques – en matière de santé, d'éducation, d'infrastructure et de gouvernance. C'est ce qui leur permettra de réussir leur décollage vers une croissance économique soutenue. Or, des dizaines de pays pauvres sombrent actuellement en dessous de ces seuils, souvent sans que leur responsabilité soit en cause, et pour des raisons qui échappent totalement à leur contrôle. C'est ici que le Pacte du Millénaire pour le développement entre pays riches et pauvres doit intervenir. Si un pays définit une politique adéquate et s'engage à une bonne gouvernance dans la mise en œuvre de cette politique, alors la communauté mondiale – les organisations internationales, les donateurs bilatéraux, les agents économiques privés et les organisations de la société civile – doit l'aider à atteindre ces seuils critiques par une aide accrue.

DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ACTION POUR ÉCHAPPER AUX PIÈGES DE LA PAUVRETÉ

Se libérer des pièges de la pauvreté requiert une approche diversifiée, allant au-delà des habituelles recommandations de bon sens en matière de bonne gouvernance économique et politique. Six catégories d'action sont essentielles pour les pays qui se trouvent dans la nasse de la pauvreté :

- Investir dans le développement humain – alimentation, santé (y compris les soins gynécologiques et obstétricaux), éducation, eau et infrastructures sanitaires – afin de favoriser l'émergence d'une main-d'œuvre productive, capable de participer activement à l'économie mondiale.
- Aider les petits agriculteurs à accroître leur productivité et à sortir de l'agriculture de subsistance et de la disette – tout particulièrement dans les pays à population majoritairement rurale.
- Se doter d'infrastructures – électricité, routes, ports et communications – afin d'attirer des investissements dans les secteurs non traditionnels.
- Élaborer des politiques de développement in-

dustriel qui renforcent les activités du secteur privé non traditionnel, en mettant l'accent sur les petites et moyennes entreprises. Ces politiques peuvent englober la création de zones franches d'exportation, des incitations fiscales et d'autres initiatives destinées à encourager l'investissement et les dépenses publiques en recherche-développement.

- Mettre l'accent sur les droits de l'homme et sur la justice sociale afin de promouvoir le bien-être de tous et de garantir que les membres des catégories sociales pauvres et marginalisées – y compris les femmes et les filles – aient la liberté et les moyens de se faire entendre afin de peser sur les décisions qui affectent leur existence.
- Promouvoir la durabilité des ressources écologiques et améliorer l'urbanisme. Tous les pays, et *a fortiori* les plus pauvres d'entre eux, ont besoin de protéger la biodiversité et les écosystèmes nécessaires à la vie (propreté de l'air et de l'eau, nutriments du sol, forêts, zones de pêche et autres écosystèmes indispensables). Ils doivent également faire en sorte que leurs villes soient correctement gérées, pour fournir à leurs habitants les moyens de leur existence et un environnement sûr.

La première catégorie d'action – investir dans le développement humain – nécessite des contributions bien plus importantes de la part des donateurs et cela, avant même que la croissance économique ne s'installe. De fait, puisque l'amélioration de la santé et de l'instruction comptent à la fois au nombre des objectifs du développement humain et des conditions d'une croissance soutenue, investir dans ces domaines est nécessaire au décollage ultérieur des activités privées. Les investissements publics, rendus possibles par les contributions supplémentaires des donateurs, peuvent permettre des avancées considérables dans la santé, la démographie, l'alimentation, l'éducation, l'eau et l'hygiène publique. Les technologies requises sont bien connues et leur efficacité n'est plus à démontrer. D'importants progrès peuvent donc – et devraient – être réalisés en matière de santé et d'instruction, bien avant que le revenu par habitant n'augmente de manière substantielle.

La deuxième catégorie d'action pour échapper aux pièges de la pauvreté passe par une augmentation de la productivité des petits agriculteurs pauvres. Cet accroissement est possible par l'introduction de techniques améliorées, notamment par l'emploi de meilleures semences, par des méthodes de travail du sol et de rotation des cultures plus appropriées, par une gestion plus efficace des terres et de la lutte contre les nuisibles. La productivité peut également être nourrie par un perfectionnement des infrastructures rurales telles que les systèmes d'irrigation, les installations de stockage, les moyens de transport et les routes reliant les villages aux marchés

plus importants. Pour augmenter la productivité à long terme, la garantie de la propriété foncière peut protéger les exploitants et les encourager à investir dans des travaux d'amendement des sols. Ces mesures nécessitent des partenariats entre le public et le privé, afin de favoriser le développement rural, notamment par le biais d'investissements indispensables dans l'agronomie et la technologie.

La troisième catégorie d'action nécessite d'atteindre un seuil approprié concernant les infrastructures clés, de manière à faciliter la diversification économique. Cette entreprise sera plus simple à réaliser dans certains endroits, tels que les villes portuaires situées en bordure de mer, que dans les pays enclavés ou montagneux confrontés à des coûts de transport élevés. Là encore, les contributions des donateurs seront déterminantes pour permettre aux pays pauvres d'atteindre le seuil au-delà duquel ils seront en mesure de décoller. Sans aide extérieure, ces pays resteront pris au piège : trop pauvres pour investir dans l'infrastructure mais manquant trop cruellement d'infrastructures pour devenir concurrentiels au niveau international dans de nouveaux secteurs d'exportation.

La quatrième catégorie d'action concerne l'emploi de mesures spécifiques en matière de développement industriel – et notamment la promotion des sciences et des technologies – afin de créer un environnement sain et propice aux investissements dans les activités économiques non traditionnelles. De nombreuses réussites en matière de développement, celles des tigres de l'Est asiatique en particulier, sont passées par le développement d'activités non traditionnelles, au moyen d'exonérations fiscales temporaires, de zones franches d'exportation, de zones économiques spéciales, de parcs scientifiques, d'aides fiscales à l'investissement, de financement ciblé en matière de recherche-développement et d'aides publiques accordées sous forme d'infrastructures et de terrains. En l'absence de telles incitations, les petits pays pauvres ont beaucoup de difficultés à prendre pied dans les secteurs nouveaux de l'économie mondiale. Aussi sont-ils peu nombreux à y parvenir. Pour stimuler l'emploi et la création de revenus dans les micro-entreprises et les PME, il est ici possible d'instaurer des incitations spéciales à une échelle beaucoup plus réduite, au travers d'établissements de microcrédit. Comme pour les terres, la sécurité d'occupation pour le logement des populations urbaines défavorisées peut par ailleurs déboucher sur une augmentation des investissements productifs de ces agents économiques.

La cinquième catégorie d'action vise à favoriser une gouvernance démocratique qui permette de promouvoir les droits de l'homme et d'émanciper les populations pauvres. En effet, dans des dizaines de

Investir dans le développement humain nécessite des contributions bien plus importantes de la part des donateurs et cela, avant même que la croissance économique ne s'installe

Le Pacte du Millénaire pour le développement se fonde sur le partage des responsabilités entre les principales parties prenantes

pays, les pauvres, les minorités ethniques, les femmes et les autres groupes défavorisés n'ont toujours pas accès aux services publics et aux opportunités du secteur privé – et ne bénéficieront donc pas du décollage de la croissance, lorsque celui-ci se produira. C'est pourquoi les institutions politiques doivent permettre aux pauvres de prendre part aux décisions qui déterminent le cours de leur existence et les protéger de l'arbitraire des autorités publiques ou d'autres forces échappant à tout contrôle.

Les stratégies nationales élaborées en vue des Objectifs du Millénaire pour le développement doivent comporter un engagement en faveur du droit des femmes à l'instruction, aux soins gynécologiques et obstétricaux, à la propriété, à la sécurité des baux pour les logements et la terre, et à la participation à la population active. Elles doivent également se pencher sur d'autres formes de discrimination – raciale, ethnique ou géographique – susceptibles de marginaliser les personnes défavorisées à l'intérieur des pays. C'est en approfondissant la démocratie par une réforme des structures de gouvernance – comme la décentralisation – que l'on pourra amplifier la voix des personnes défavorisées dans la prise de décision.

La sixième catégorie d'action préconise une meilleure gestion de l'environnement et de la ville, en particulier dans le but de protéger les personnes défavorisées. Ce n'est pas un hasard si de nombreux sites géographiques parmi les plus pauvres du monde sont soumis à de fortes variations et à d'amples aléas climatiques, qui requièrent une gestion écologique avisée. On rencontre ces sites, entre autres, dans les régions tropicales et subtropicales sensibles aux fluctuations de pluviométrie et de température causées par le phénomène climatique El Niño. Ces zones sont également en proie aux effets des changements climatiques de long terme. En outre, la croissance rapide de la population et une activité économique peu soucieuse de l'environnement font peser des contraintes sur les écosystèmes de nombreux pays à faible revenu et faible développement humain. Ces pressions se traduisent par une dégradation des habitats, liée au déboisement et à la multiplication des routes, des villes et des terres arables, ainsi que par l'épuisement de ressources déjà rares, telles que les nappes souterraines d'eau douce et les zones de pêche côtières. Dans le même ordre d'idées, il importe également de maîtriser une urbanisation accélérée afin de protéger la santé publique et l'accès aux équipements de base tels que le terrain, le logement, les transports, l'eau potable, les installations sanitaires et autres infrastructures. Ces efforts nécessitent une politique d'urbanisme réfléchi et des investissements publics considérables.

En résumé, pour atteindre les Objectifs du Mil-

lénaire pour le développement, les pays les plus pauvres doivent échapper aux pièges de la pauvreté. Cela suppose qu'ils atteignent des seuils minimaux dans les domaines de la santé, de l'éducation, des infrastructures et de la gouvernance. Ils ont également besoin de politiques agricoles favorables à la productivité, de même que des programmes de développement industriel sur lesquels asseoir une croissance économique à long terme, conduite par le secteur privé. Enfin, ces actions publiques doivent être mises en œuvre dans le respect de la justice sociale, des droits de l'homme, et de la pérennité de l'environnement. Une contribution accrue des donateurs est essentielle pour permettre aux pays les plus pauvres d'atteindre ces seuils minimaux, ces financements devant s'accompagner d'une meilleure gouvernance et d'une meilleure utilisation des ressources. En l'espace d'une génération environ, la croissance économique soutenue de ces pays leur permettra alors de se substituer aux donateurs pour financer leurs services publics et leur infrastructure de base.

METTRE EN ŒUVRE LE PACTE DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le Pacte du Millénaire pour le développement se fonde sur le partage des responsabilités entre les principales parties prenantes. Il nécessite de nombreux efforts conjoints et complémentaires de la part des pays riches et des pays pauvres comme de celle des organisations internationales, des collectivités locales, des acteurs privés et des organisations de la société civile. Certaines actions se produiront au niveau des gouvernements nationaux et d'autres à l'échelon international – par exemple sous la forme d'accords internationaux visant à modifier les règles du jeu en matière d'échanges, de financement, ainsi que de développement et de gestion de la science et de la technologie.

PAYS À FAIBLE DÉVELOPPEMENT HUMAIN : FAIRE DISPARAITRE LA PAUVRETÉ ET SUBVENIR AUX BESOINS ÉLÉMENTAIRES

Ce sont incontestablement les pays à faible développement humain – et plus particulièrement ceux qui sont prisonniers des pièges de la pauvreté – dont les besoins sont les plus urgents. Ces pays doivent élaborer des stratégies cohérentes pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, en se fondant sur les six catégories d'action décrites plus haut.

Dans le cadre de ces stratégies globales de développement, le Consensus de Monterrey, que nous avons déjà mentionné, met l'accent sur la nécessité de politiques pilotées par les pays eux-mêmes. Plus

de vingt pays pauvres ont élaboré à cet effet des documents énonçant leur stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Ces textes dessinent un cadre pour le financement, la mise en œuvre et le suivi de ces stratégies. Ils exposent les politiques macro-économiques, structurelles et sociales à adopter, ainsi que les programmes destinés à favoriser la croissance, à lutter contre la pauvreté et à gagner du terrain dans des domaines tels que l'éducation et la santé, tout en chiffrant leurs besoins en financements extérieurs. Les DSRP sont établis par les gouvernements nationaux, mais procèdent de processus participatifs ouverts à la société civile et aux partenaires extérieurs, parmi lesquels la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI).

Loin d'être parfaits, les DSRP ont néanmoins le mérite de positionner la lutte contre la pauvreté près du centre des stratégies de développement. Ils fournissent également un cadre pour la coordination entre les donateurs en fonction des priorités nationales. Néanmoins, ils ne soutiennent pas encore suffisamment les Objectifs du Millénaire pour le développement. Ils s'y réfèrent certes de plus en plus, mais ils devraient aussi s'en servir comme point de départ pour évaluer plus systématiquement les pratiques d'un pays, et pour indiquer l'ampleur de ses besoins d'aide. On conseille souvent aux autorités nationales d'être « réalistes » dans l'élaboration de leur DSRP. En pratique, cette injonction revient à dire qu'ils doivent se contenter des niveaux actuels de contribution des donateurs, et admettre comme des données intangibles les diverses restrictions affectant la croissance (par exemple les difficultés d'accès aux marchés étrangers). Comment, alors, identifier les ressources qui seraient nécessaires pour atteindre les Objectifs ?

Ainsi, les lignes directrices établies par le FMI et la Banque mondiale pour l'élaboration des DSRP – ce que l'on appelle *le recueil de références* – préconisent une méthode pour fixer des objectifs lorsqu'on se trouve confronté à des obstacles budgétaires et techniques. À aucun endroit, ces directives ne soulignent que ces obstacles peuvent et doivent être réduits (par exemple par une contribution accrue des donateurs) afin de permettre aux pays d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Prenons le cas du DSRP du Malawi, qui n'est pas assez ambitieux pour prétendre atteindre les Objectifs. Voici ce qu'écrivent les services du FMI et de la Banque mondiale dans une évaluation conjointe de ce document : « Alors que la plupart des indicateurs cadrent avec les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les cibles du DSRP sont moins ambitieuses. La formulation de visées à plus long terme, directement reliées aux Objectifs pour 2015, nécessite des travaux plus poussés.

En effet, l'extrapolation des chiffres ambitionnés par le DSRP pour 2005 laisse à penser que le Malawi ne parviendra pas à atteindre les OMD en 2015. Les services d'évaluation estiment que les objectifs de ce DSRP sont plus réalistes, et qu'ils reflètent la situation socioéconomique actuelle du Malawi. » (pp. 3-4, 23 août 2002, disponible en anglais sur le site <http://www.imf.org>).

Cette évaluation conjointe réalisée par le FMI et la Banque mondiale risque ainsi de compromettre les Objectifs et les engagements pris lors de la conférence de Monterrey. Comme de nombreux autres pays dans des situations comparables, le Malawi a besoin d'une aide beaucoup plus importante de la part des donateurs. Plutôt que de suggérer à ces pays de viser moins haut, il serait préférable de les aider à atteindre les Objectifs, et le FMI ainsi que la Banque mondiale devraient contribuer à la mobilisation de l'aide supplémentaire requise. Le Pacte du Millénaire pour le développement offre le cadre nécessaire à la mise en œuvre de ce type d'aide internationale.

Toute stratégie nationale de développement, et donc tout DSRP, devrait poser deux questions. Tout d'abord, quelles sont les actions nationales (y compris la mobilisation et la réaffectation de ressources internes, et la concentration des efforts sur les réformes susceptibles d'accroître l'efficacité et l'équité) nécessaires pour atteindre les Objectifs ? Ensuite, quelles mesures internationales (y compris l'augmentation des contributions des donateurs, un accès accru aux marchés, un allègement plus rapide de la dette et l'augmentation des transferts de technologie) sont requises ?

Le présent Pacte invite chaque pays en développement à aligner sa stratégie de développement (y compris son DSRP, le cas échéant) sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, au regard de ses priorités nationales et de ses besoins. Toute stratégie nationale devrait définir avec précision quelles tâches peuvent être prises en charge directement par le pays concerné – et quelles sont celles qui nécessitent un soutien extérieur plus poussé : allègement plus important de la dette, augmentation des contributions des donateurs et meilleur accès aux marchés étrangers, par exemple. Les stratégies nationales devraient également estimer les besoins budgétaires à moyen terme de tous les secteurs prioritaires : santé, éducation, infrastructures et politique de l'environnement. Elles devraient en outre spécifier quelles parties du budget peuvent être couvertes par les ressources intérieures et lesquelles doivent être financées par une augmentation de l'aide au développement.

Ce processus mettra en lumière le fossé qui sépare l'aide publique au développement actuellement accordée et les niveaux requis pour atteindre les Objectifs. Les pays pauvres et leurs partenaires de dé-

Le présent Pacte invite chaque pays en développement à aligner sa stratégie de développement sur les Objectifs du Millénaire, au regard de ses priorités nationales et de ses besoins

Les institutions financières internationales devraient placer les Objectifs du Millénaire pour le développement au centre de leurs efforts d'analyse, de conseil et de financement auprès de chaque pays en développement

veloppement pourront alors travailler ensemble et de bonne foi pour veiller à ce que les stratégies nationales s'appuient sur des actions raisonnées et des financements adaptés.

*PAYS À DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN :
S'ATTAQUER AUX POCHEs DE GRANDE
PAUVRETÉ*

La plupart des pays à développement humain moyen devraient être à même de financer la majorité, voire la totalité de leurs besoins de développement par leurs propres moyens ou à partir de ressources fournies par l'étranger, aux conditions du marché (y compris les fonds privés et les prêts publics provenant des banques multilatérales de développement et des agences bilatérales). Une grande partie de ces pays sont bien partis pour atteindre la quasi-totalité des Objectifs du Millénaire pour le développement. Plusieurs d'entre eux renferment néanmoins encore des poches de grande pauvreté. Ils ont donc encore besoin de certaines formes décisives d'aide de la part des pays riches, et en particulier, d'un meilleur accès aux marchés pour leurs exportations et de règles du jeu plus justes en matière de finances et de transferts de technologie. Il leur faut également atténuer les inégalités structurelles intérieures, en axant l'action publique sur les groupes les plus vulnérables ou les plus marginalisés, que ce soit en raison de leur sexe, de leur appartenance ethnique, de leur religion ou de leur situation géographique.

Les pays de cette catégorie peuvent également aider ceux classés comme absolument prioritaires et prioritaires à définir des visées et à déterminer les ressources nécessaires pour atteindre les Objectifs. Les pays à développement humain moyen sont aussi divers que peuvent l'être le Brésil, la Malaisie, Maurice ou le Mexique. Ils sont porteurs d'enseignements majeurs pour ceux qui sont encore prisonniers de la pauvreté. En effet, ils ont été (et demeurent parfois) aux prises avec de nombreux enjeux similaires : écologie, santé et bien d'autres encore. De nombreux pays à revenus intermédiaires ont ainsi commencé, il y a peu, à proposer des conseils en matière de développement, et même des aides financières. Cette tendance reconfortante devrait être vivement encouragée.

*LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
INTERNATIONALES : PLACER LES OBJECTIFS AU
CENTRE DES STRATÉGIES NATIONALES*

Les institutions financières internationales devraient placer les Objectifs du Millénaire pour le développement au centre de leurs efforts d'analyse, de conseil et de financement auprès de chaque pays en développement. Par exemple, pour chaque DSRP, des

évaluations conjointes du FMI et de la Banque mondiale devraient indiquer si la stratégie proposée est de nature à permettre la réalisation des Objectifs et, dans le cas contraire, définir les modifications nécessaires pour remédier à cet état de fait. Les DSRP offrirait alors à ces institutions l'occasion de réfléchir non seulement aux réformes de politique intérieure à mettre en œuvre pour renforcer les institutions, améliorer la gouvernance économique et mieux soutenir l'action publique, mais aussi aux initiatives incombant à la communauté internationale : augmentation des contributions des donateurs (avec notamment un allègement plus conséquent de la dette), meilleur accès aux marchés étrangers pour les exportations du pays, développement des transferts de technologie et initiatives connexes, entreprises en partenariat avec le pays concerné.

Le FMI et la Banque mondiale devraient travailler avec les pays pour définir des cadres macro-économiques compatibles avec la réalisation des Objectifs, ce qui passe aussi par un financement extérieur adéquat. Ils peuvent aider les autorités nationales, non seulement à mobiliser les ressources supplémentaires nécessaires en matière d'aide publique au développement, mais aussi à gérer ces apports sur le plan macro-économique. Dans certains pays, en effet, une forte augmentation de l'aide publique au développement pourra entraîner une appréciation du taux de change réel. Le résultat net sera néanmoins positif si cette hausse s'inscrit dans un contexte général approprié à moyen terme, et si les contributions des donateurs sont investies dans le capital humain ou l'infrastructure physique, et répondent à d'autres besoins de développement. Le FMI et la Banque mondiale devraient donc aider les pays – et leurs donateurs – à utiliser au mieux le surcroît d'aide publique au développement ainsi accordé dans l'optique des Objectifs.

Les banques régionales de développement ont également un rôle central à jouer en vue de placer les Objectifs au cœur de leurs stratégies élaborées pour chaque pays et de rationaliser leurs opérations de prêt et leurs efforts de coopération technique. Elles occupent une position unique pour ce qui est de financer les biens publics régionaux et d'encourager l'intégration et la coopération régionales. La Banque interaméricaine de développement a commencé d'évoluer dans ce sens, mais elle-même – ainsi que les autres banques régionales – doivent aller bien plus loin.

*LES DONATEURS BILATÉRAUX : RÉVISER LES
APPROCHES ET DÉFINIR DE NOUVELLES CIBLES*

L'aide bilatérale au développement doit adopter de nouvelles approches. La question décisive ne doit plus être : « Quels progrès peuvent être réalisés pour at-

teindre ces Objectifs dans les limites de l'aide bilatérale actuelle ? », mais plutôt : « Quels niveaux et quels types de contributions sont nécessaires pour atteindre ces Objectifs, et les pays destinataires en feront-ils un usage efficace ? »

Les donateurs bilatéraux savent qu'il leur faut améliorer la façon dont ils apportent l'aide publique au développement – *a fortiori* si les volumes d'aide augmentent. Ces améliorations devraient se fonder sur les principes suivants :

- C'est aux pays destinataires de concevoir et de piloter leur stratégie visant à atteindre les Objectifs.
- L'aide devrait être axée sur les résultats, et définie en s'appuyant sur l'expertise des propositions nationales et d'une surveillance, d'une évaluation et d'une vérification attentives des programmes.
- Les donateurs bilatéraux devraient coordonner leur soutien aux stratégies nationales, par exemple au travers d'approches sectorielles se concentrant sur les budgets plutôt que sur le financement de projets.
- Les donateurs bilatéraux devraient enfin gommer la distinction, inappropriée, entre l'aide aux investissements et celle destinée à financer les dépenses courantes. L'un comme l'autre de ces postes comparables nécessitent un large soutien.

La plupart des donateurs étant, en principe, convenus d'aligner leurs programmes sur les DSRP, il importe d'autant plus que ces documents mettent l'accent sur le soutien nécessaire à la réalisation des Objectifs : ressources supplémentaires accordées par les donateurs, allègement de la dette, accès accru aux marchés et à la technologie, etc.

Tous les pays riches devraient définir des objectifs dans le cadre de leurs engagements – souvent réitérés – à améliorer l'aide, les conditions d'échanges et les allègements de la dette en faveur des pays pauvres. Ils devraient également être encouragés à élaborer leurs propres évaluations et stratégies en matière de réduction de la pauvreté dans le monde et à fixer des objectifs audacieux en accord avec ces engagements.

LES ORGANISMES DES NATIONS UNIES : APPORTER EXPERTISE ET SAVOIR-FAIRE

Les organismes des Nations Unies ont un rôle vital à jouer pour aider les pays concernés à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier par leur savoir-faire dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de développement. Les Nations Unies disposent de compétences approfondies dans tous les domaines d'intérêt des Objectifs, notamment l'éducation, la santé, la planification du développement, le développement technologique, l'État de droit, l'agriculture et bien d'autres. Chacune des principales agences des Nations Unies devrait élaborer une stratégie pour aider

les pays à faible revenu et à faible développement humain – en particulier ceux classés comme prioritaires – à mettre en œuvre leurs stratégies nationales.

Le système des Nations Unies a également un rôle à jouer à l'échelle mondiale. Il a entrepris de se mobiliser afin :

- de suivre les progrès accomplis dans le monde entier,
- de dresser l'inventaire et surveiller l'avancement des progrès sur le plan national,
- d'identifier les principaux obstacles à l'atteinte des Objectifs, ainsi que les moyens de les surmonter,
- d'obtenir la participation de larges pans de la société, partout sur la planète, par l'intermédiaire de la Campagne de promotion des Objectifs du Millénaire pour le développement.

LES ORGANISATIONS ET INSTITUTIONS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONALES : ENCOURAGER L'INTÉGRATION ET LA COOPÉRATION RÉGIONALES

Pour les pays pauvres aux marchés exigus – parce que leur population est peu nombreuse ou parce que des obstacles géographiques empêchent leur accès aux marchés mondiaux – l'intégration régionale doit être une priorité. La coopération régionale, y compris les investissements communs dans les infrastructures essentielles, peut accroître les possibilités d'échanges commerciaux entre économies de petite envergure et offrir ainsi une assise déterminante à une croissance économique soutenue. Cette intégration est particulièrement nécessaire en Afrique, où de nombreux pays possèdent des populations peu nombreuses ou isolées. À la tête des initiatives pour la coopération intergouvernementale en Afrique, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et l'Union africaine ont un rôle important à jouer en vue d'encourager l'intégration économique et les partenariats politiques.

LE CYCLE DE DOHA ET AUTRES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES : OUVRIR LES MARCHÉS ET RÉDUIRE LES SUBVENTIONS

Même si les politiques nationales sont appropriées et si les donateurs augmentent leurs financements, les Objectifs du Millénaire ne seront pas forcément atteints si les exportations non traditionnelles des pays pauvres continuent d'être bloquées ou de perdre leur valeur sur le marché international, sous l'effet du protectionnisme des pays riches. Ces pays pauvres ont aussi besoin d'un soutien international bien plus important concernant les transferts de technologies.

La plupart des donateurs étant, en principe, convenus d'aligner leurs programmes sur les documents de stratégie de réduction de la pauvreté, il importe d'autant plus que ces documents mettent l'accent sur le soutien nécessaire à la réalisation des Objectifs

Même si le cycle de Doha a été qualifié de « cycle du développement », les premières tentatives pour placer ce développement au cœur des débats n'ont encore débouché que sur des impasses ou des sentiments de frustration

Le Consensus de Monterrey et le Plan d'action de Johannesburg (établi à l'issue du Sommet mondial sur le développement durable, en 2002) réitérent les engagements pris par les pays riches lors du Sommet du Millénaire, en vue de faciliter les échanges. Les pays riches ont annoncé solennellement qu'ils aideraient les pays pauvres à atteindre les Objectifs – en particulier les pays les moins avancés, les petits États insulaires et les pays en développement enclavés – en leur accordant un accès sans restriction à leurs marchés. Cependant, même si le cycle de Doha (nom générique des prochaines négociations commerciales internationales) a été qualifié de « cycle du développement », les premières tentatives pour placer ce développement au cœur des débats n'ont encore débouché que sur des impasses ou des sentiments de frustration.

LA SOCIÉTÉ CIVILE : UN RÔLE ACCRU DANS L'ACTION PUBLIQUE ET DANS LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

L'une des avancées significatives de ces dix dernières années est l'influence grandissante des organisations et des réseaux de la société civile aux échelons local, national et mondial, dans la mise en œuvre de changements politiques. Cela a été le cas, par exemple, avec l'allègement de la dette. Organisations non gouvernementales (ONG), organisations communautaires, associations professionnelles et autres groupes relevant de la société civile sont régulièrement appelés à l'aide pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté. Une place leur est également réservée dans le cadre des efforts du Fond mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Ces approches nouvelles reflètent les trois rôles de la société civile : participants à la conception de stratégies, fournisseurs de services au travers des organisations communautaires et des ONG nationales, et observateurs vigilants, veillant à la concrétisation des engagements pris par les autorités nationales. Cependant, dans de nombreux pays, ces rôles ne s'enracinent qu'avec lenteur, les pouvoirs publics continuant de dominer la prise de décision et l'application des mesures adoptées. En insistant sur la transparence des processus visant à élaborer les stratégies nationales liées aux Objectifs, les institutions bilatérales et multilatérales peuvent aider la société civile à prendre davantage part aux décisions et à la mise en œuvre de ces dernières.

ENTREPRISE PRIVÉE : PARTICIPER AUX PLANS D'ACTION MONDIAUX

Le secteur privé joue un rôle essentiel dans la croissance tirée par les forces du marché, en particulier

en ce qui concerne la création d'emplois et l'augmentation des revenus. Outre leur nécessaire soutien à la lutte contre la corruption, les entreprises privées devraient soutenir les Objectifs du Millénaire pour le développement de diverses manières : mécénat, transferts de technologie, augmentation des investissements étrangers dans les pays en marge du système international, et tarification différenciée des biens et services à destination des pays à faible revenu et faible développement humain. Ces agents économiques peuvent être extrêmement efficaces lorsqu'ils agissent dans le cadre de plans d'action mondiaux, comme c'est le cas des laboratoires pharmaceutiques, qui se montrent de plus en plus disposés à baisser le prix des médicaments essentiels contre le sida dès lors que ce sont les Nations Unies qui le leur demandent. Une coopération de même type devrait s'instaurer dans d'autres domaines cruciaux, parmi lesquels l'agriculture, la gestion de l'environnement et les technologies de l'information et des communications. Les entreprises doivent en outre faire preuve d'un comportement éthique : respecter les droits de l'homme, se tenir à l'écart de la corruption et se conformer aux interdictions élémentaires, comme celles du travail forcé, du travail des enfants et de la destruction de l'environnement.

LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE : RÉPONDRE AUX BESOINS DES POPULATIONS PAUVRES

Dans de nombreux domaines scientifiques, il est urgent de découvrir de nouvelles techniques : vaccins ou nouveaux médicaments contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, par exemple. Parce que la majorité des efforts scientifiques internationaux font l'impasse sur les besoins des populations pauvres, il est crucial que la communauté scientifique internationale, et à sa tête les laboratoires nationaux, les agences nationales pour le financement de la science et les fondations privées, travaille en collaboration avec les équipes scientifiques des pays pauvres pour identifier les objectifs prioritaires de recherche-développement et augmenter fortement les financements dans ce domaine.

Aussi le Pacte du Millénaire pour le développement recommande-t-il la création de plusieurs forums internationaux consacrés à l'innovation technologique. Certains de ces cénacles existent déjà, mais il faut leur accorder davantage de moyens – et en créer d'autres. Ils contribueront à fixer des priorités pour permettre à la recherche-développement de répondre aux besoins technologiques des pays pauvres. Ils réuniront les organismes de recherche et les académies scientifiques internationales, les donateurs bilatéraux et multilatéraux, des représen-

tants de chaque pays ainsi que les meilleures universités et les entreprises de pointe dans des domaines aussi essentiels que la santé, l'agriculture, les infrastructures, les technologies de l'information et des communications, les systèmes énergétiques, la gestion de l'environnement et les politiques d'atténuation et d'adaptation vis-à-vis des variations climatiques à court et long terme.

Après avoir identifié les priorités scientifiques et s'être accordés sur les moyens de financer la recherche et le développement nécessaires, y compris au travers de partenariats entre le public et le privé, ces forums soumettront à la communauté des donateurs des plans destinés à promouvoir le progrès technologique dans chacun de ces domaines.

*UN SYSTEME MONDIAL POUR MIEUX
ÉTALONNER LES PERFORMANCES ET ÉVALUER
LES PROGRES RÉALISÉS*

Parce qu'ils s'accompagnent de cibles bien définies, chiffrées et assorties de délais, les Objectifs du Millénaire pour le développement apportent une base solide à l'étalonnage des performances et à l'appréciation des progrès réalisés. Cependant, un suivi et une évaluation de qualité supposent que la communauté internationale investisse de manière beaucoup plus importante dans les enquêtes et la collecte des données. Pour de trop nombreux objectifs et dans de trop nombreux pays, les données disponibles sont insuffisantes pour permettre des examens quantitatifs convenables. Parce que les engagements conjoints sont au centre de tout programme national, les actions des pays pauvres et des pays riches qui sont leurs partenaires nécessitent un suivi beaucoup plus attentif que par le passé.

De nouvelles initiatives devraient être encouragées afin de tenir le compte des performances des pays riches et des pays pauvres au regard de leurs engagements en vertu du présent Pacte. Ainsi, l'importance et la qualité des apports des donateurs doivent être contrôlées avec soin, pour s'assurer que ceux-ci cadrent avec la réalisation des Objectifs. Les négociations de Doha devraient être surveillées de près pour s'assurer qu'il s'agisse bel et bien d'un « cycle du développement ». La lutte contre la corruption doit également se voir accorder une attention particulière, et cet aspect aussi peut et doit faire l'objet d'un meilleur suivi. La forte augmentation nécessaire de la contribution des donateurs doit avoir pour contrepartie une plus grande transparence et l'obligation de mieux rendre compte de leur utilisation.

CONCLUSION

Le monde a opéré une avancée considérable dans sa connaissance et sa pratique des politiques de développement. Le Pacte du Millénaire pour le développement a pour but de réunir cette connaissance et cette pratique au sein d'un cadre cohérent qui reconnaisse le besoin d'une approche diversifiée en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, sur la foi des promesses de partenariat formulées à l'occasion des récentes déclarations internationales. Ce pacte offre un cadre au sein duquel les pays les plus pauvres pourront élaborer et piloter des plans nationaux faisant appel à une aide extérieure soutenue afin d'échapper aux pièges de la pauvreté et d'améliorer le bien-être de leurs citoyens les plus pauvres. Dans son principe, il vise à forger un processus de développement tourné vers les Objectifs et au sein duquel toutes les principales parties prenantes auront des responsabilités et des obligations clairement définies envers les autres intervenants.

Échapper aux pièges de la pauvreté nécessite que les pays concernés atteignent certains seuils critiques, dans la santé, l'éducation, l'alimentation, les infrastructures et la gouvernance, de sorte que leur économie puisse prendre son envol vers une croissance et un développement économiques soutenus. Des dizaines de pays pauvres sont en-deçà de ces seuils, souvent sans que leur responsabilité soit en cause et pour des raisons qui échappent totalement à leur contrôle.

C'est ici que le Pacte du Millénaire pour le développement entre pays et acteurs riches et pauvres peut jouer son plus grand rôle. Si un pays définit une politique appropriée et s'engage à appliquer celle-ci en usant de bonne gouvernance, alors la communauté mondiale – au travers des organisations internationales, des donateurs bilatéraux, des agents économiques privés et des organisations de la société civile – doit l'aider à atteindre ces seuils critiques par une assistance accrue.

Par l'adoption de ce Pacte du Millénaire pour le développement, tous les pays sont invités à réaffirmer leurs engagements envers les Objectifs du Millénaire pour le développement et à confirmer qu'ils sont prêts à accepter les responsabilités qui en découlent. Les donateurs bilatéraux, les institutions financières internationales, les organismes spécialisés des Nations Unies, les acteurs du secteur privé et les organisations de la société civile doivent aller de l'avant en prenant des engagements et des mesures énergiques et spécifiques pour permettre d'atteindre ces Objectifs.

Échapper aux pièges de la pauvreté nécessite que les pays concernés atteignent certains seuils critiques dans la santé, l'éducation, l'alimentation, les infrastructures et la gouvernance